

Vaccin contre la COVID-19

pour les personnes qui envisagent de devenir enceintes,
qui le sont ou qui allaitent

Santé publique –
Fiche d'information

Décembre 2023

Manitoba 

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, la vaccination a mené à l'élimination, à l'endiguement et au contrôle de maladies auparavant très courantes au Canada¹. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Quels sont les risques associés à la COVID-19 durant la grossesse?

Il existe des preuves solides indiquant que les personnes enceintes sont plus susceptibles de tomber gravement malades si elles contractent la COVID-19, ce qui pourrait entraîner un risque plus élevé d'hospitalisation et d'admission à une unité de soins intensifs. L'infection à la COVID-19 pendant la grossesse présente aussi des risques accrus pour le bébé, comme une naissance prématurée, un poids insuffisant à la naissance et une admission à l'unité de soins intensifs néonataux.

Comme tout le monde, les personnes enceintes doivent se protéger contre l'exposition à la COVID-19, se soumettre aux tests appropriés et communiquer avec leur fournisseur de soins de santé si elles présentent des symptômes.

Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils sécuritaires durant la grossesse?

Oui. Selon les données actuelles, les personnes enceintes peuvent recevoir sans problème les vaccins à ARNm contre la COVID-19 (Comirnaty^{MC} de Pfizer et Spikevax^{MC} de Moderna) durant n'importe quel trimestre. Le taux d'effets secondaires observés après avoir reçu le vaccin est le même pour les personnes enceintes et celles qui ne le sont pas. La vaccination n'accroît pas le risque de fausse couche, de mortinaissance, de faible poids à la naissance ou de nécessité de recevoir des soins intensifs néonataux.

Les personnes enceintes ou qui allaitent devraient-elles recevoir un vaccin contre la COVID-19?

Oui. Les personnes enceintes ou qui allaitent doivent recevoir la nouvelle formulation du vaccin contre la COVID-19 XBB.1.5.

La vaccination contre la COVID-19 pendant la grossesse est efficace et protège contre les maladies graves, les hospitalisations, les admissions aux unités de soins intensifs et les décès liés à l'infection à la COVID-19. De même, les nouveau-nés de personnes ayant reçu un vaccin contre la COVID-19 durant leur grossesse présentaient un taux plus faible d'infection aux variants Delta et Omicron durant les quatre à six premiers mois de leur vie comparativement aux nouveau-nés de mères non vaccinées.

Les personnes qui prévoient de devenir enceintes devraient-elles recevoir le vaccin contre la COVID-19?

Oui. La vaccination contre la COVID-19 est fortement recommandée aux personnes qui envisagent une grossesse. Celles qui souhaitent devenir enceintes n'ont pas besoin de retarder leur projet après avoir reçu un vaccin à ARNm.

¹ Agence de la santé publique du Canada

Des millions de personnes ont reçu un vaccin à ARNm au Canada et partout dans le monde. Rien dans les données ne permet de croire que les vaccins contre la COVID-19 causent des problèmes de fertilité chez les femmes et les hommes. En effet, ils n'ont aucune incidence sur :

- le taux de grossesse;
- les grossesses extra-utérines (grossesses se déroulant à l'extérieur de l'utérus);
- les fausses couches;
- la fonction ovarienne;
- le nombre d'embryons fécondés.

Quel vaccin contre la COVID-19 les personnes enceintes ou qui allaitent devraient-elles recevoir?

Les personnes enceintes et qui allaitent qui n'ont jamais été vaccinées contre la COVID-19 peuvent recevoir une dose de la nouvelle formulation du vaccin à ARNm contre la COVID-19 XBB.1.5. Les personnes enceintes et qui allaitent qui ont reçu les doses de leur série primaire devraient recevoir une dose de la nouvelle formulation du vaccin XBB.1.5 à l'automne 2023. L'intervalle recommandé entre les doses est de 6 mois, mais vous pouvez recevoir une dose de XBB.1.5 s'il s'est écoulé au moins 3 mois depuis le dernier vaccin contre la COVID-19 que vous avez reçu ou depuis votre dernière infection à la COVID-19 confirmée.

D'autres vaccins peuvent être administrés le même jour ou à tout autre moment avant ou après avoir reçu un vaccin contre la COVID-19.

Renseignements additionnels

Consultez votre fournisseur de soins de santé. Si vous n'en avez pas, téléphonez à Health Links — Info Santé au **204-788-8200** à Winnipeg ou, sans frais, au **1-888-315-9257** ailleurs au Manitoba.

Vous pouvez aussi consulter les sites Web suivants :

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada : manitoba.ca/covid19/index.html

Santé Manitoba : www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html

Comité consultatif national de l'immunisation : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html
